



Compte rendu 1^{er} comité de pilotage du projet éducatif territorial de Mouans- Sartoux

Jeudi 28 mars 2013



Ville amie des enfants

Compte rendu de la réunion de concertation du jeudi 21 mars 2013

Zoom arrière (Ctrl+Moins)

Région cannoise

nice-matin
Lundi 25 mars 2013

MOUANS-SARTOUX

Rythmes scolaires : préparer septembre

Il y en a trois : le Broc, Valbonne et Mouans-Sartoux. Trois communes dans le département à se lancer dès septembre 2013 dans l'aventure des rythmes scolaires. À Mouans-Sartoux, c'est la consultation qui a mené à cette décision. Les conseils d'école se sont réunis pour voter, la majorité s'est prononcée pour une mise en place dès la prochaine rentrée. Du coup, parents, enseignants, animateurs, conseillers pédagogiques, associations et institutionnels se sont retroussés les manches et ont commencé à travailler la question. Un état des lieux du fonctionnement des trois écoles, Orée-du-Bois, Aimé-Légall et François-Jacob a été rédigé, permettant de rappeler le fonctionnement des structures, leurs effectifs (presque 900 enfants en tout), mais aussi les équipements à disposition, l'implication des associations, les dotations de base.

La philosophie, puis la faisabilité

La réunion organisée jeudi dans le forum de l'Orée-du-Bois a permis à plus de 120 participants, de faire le point sur toutes ces données et d'entamer, comme l'a appelé Gilles Pérole, adjoint à l'Éducation et à l'Enfance, la phase 2 du projet. « Un comité de pi-



Cent vingt personnes environ se sont retrouvées pour travailler à la préparation de la rentrée. (Photo A. B.-)

lotage va être créé. Quarante personnes y représenteront chacune des parties concernées. -

L'idée étant à ce stade du travail, de définir l'école idéale pour les Mouansois. Ce soir-là, les premiers ateliers ont été mis en place. En groupe, parents, enseignants, animateurs, associatifs ont réfléchi à des questions telles que « Qu'est ce que j'attends de l'école pour mon enfant? Quelles activités scolaires pour quelle répartition dans la journée? Que faire pour les élèves en difficulté? L'élève, l'école, la famille : quelles contributions? L'enfant et son temps libre, etc. » Les résultats

de leur réflexion seront présentés à la prochaine rencontre : le 5 avril, à 18 h au forum Michèle-Bonsignour de l'école de l'Orée-du-Bois. Un tri de ces données sera réalisé. Puis la municipalité travaillera à la faisabilité du projet tel qu'il aura été défini.

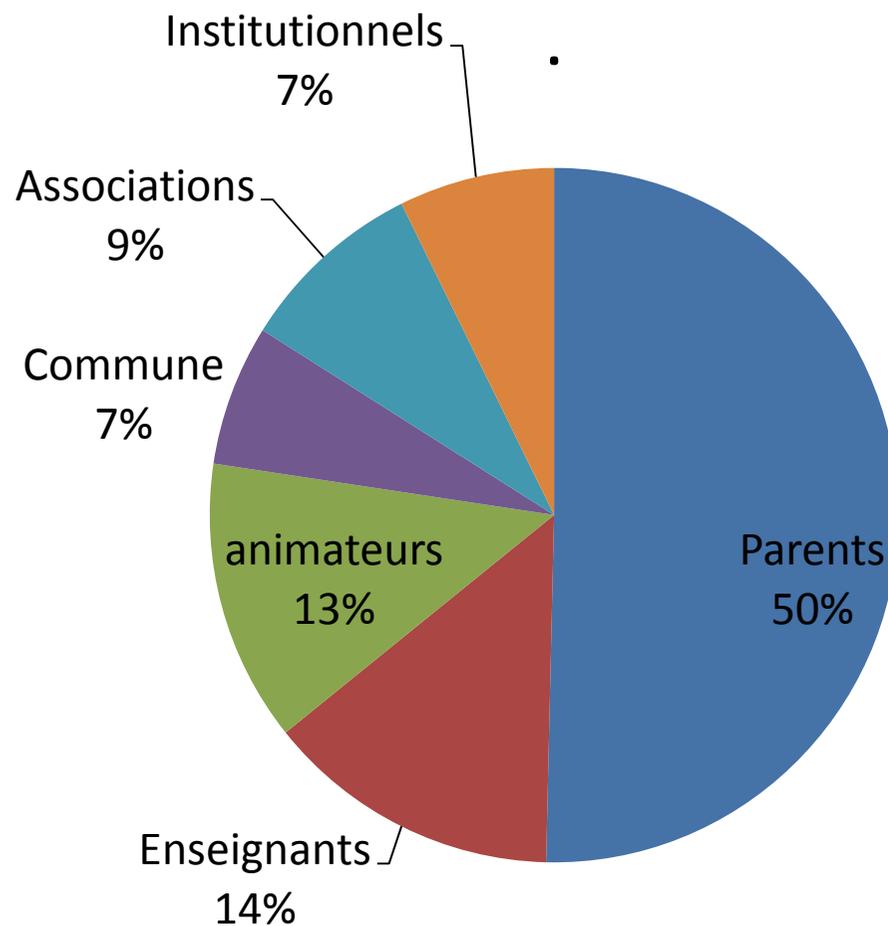
CHRISTÈLE BURLOT
cburlot@nicematin.fr

(1) 85 votants, 22 abstentions, 61 oui et 2 non.

Savoir +

Un questionnaire est à la disposition de tous sur le site de la ville. À remplir avant le 26 mars. Pour tout renseignement concernant ce sujet, téléphoner au 04.92.92.47.08.

Répartitions des 137 personnes inscrites à la réunion du 21 mars



Synthèse de la concertation du 21 mars

- Le comité de pilotage du 28 mars a fait la synthèse de la réunion de consultation du 21 mars et propose à la ville de mouans-Sartoux d'arrêter les objectifs suivants pour le PEDT :
Projet Educatif Territorial.

Des objectifs généraux pour l'école

- **Permettre un accès au savoir, sans compétition. Un respect de l'enfant et de son rythme d'apprentissage, vers une individualisation des parcours d'apprentissage pour l'acquisition d'un socle commune de connaissances. Permettre l'accès pour chacun à l'apprentissage de base pour une égalité des chances.**
- **Permettre à l'enfant de s'épanouir, dans un lieu et un cadre rassurant où l'enfant a plaisir à venir et à apprendre dans la sérénité. Un apprentissage du vivre ensemble, du respect et de l'écoute de l'autre, de la communication et de l'autonomie pour devenir un adulte responsable.**
- **Aider les parents et les enfants dans un objectif de réussite scolaire.**
- **Ouvrir l'enfant au monde qui l'entoure.**
- **Développer des pédagogies actives où les enfants s'approprient leurs apprentissages, où ils passent par la manipulation, l'expérimentation...**
- **Prévoir un allègement de la journée de classe... choix le plus pertinent pour l'enfant.**
- **Eviter une approche « d'excellence » à la maternelle, favoriser l'émergence d'autres voies, d'autres talents en respectant les particularités de l'école maternelle.**
- **Prévoir une répartition équilibrée des activités dans la journée, selon le rythme de l'enfant, en réfléchissant à la place des moments d'apprentissage, de réinvestissement, de découverte, d'expérimentation et de mémorisation.**
- **Une sensibilisation et une vigilance à l'égalité fille/garçon.**
- **Permettre à l'enfant d'être acteur dans l'école, prendre en compte sa parole.**

Des objectifs de moyens pour l'école

- Alléger les effectifs des classes, avoir plus de maitres que de classes, plus d'enseignants spécialisés et de psychologues scolaires.
- Avoir plus de médecins et d'infirmières scolaires pour la prévention et l'information des élèves et des parents.
- Professionnaliser les A.V.S, personnaliser les postes...
- Prévoir des animateurs mairie qui travailleraient tout l'après-midi avec les enseignants pour pouvoir faire des petits groupes

Des objectifs opérationnels pour l'école

Relations école/famille

- Permettre aux parents d'avoir plus de visibilité sur ce que font leurs enfants à l'école, où ils en sont dans les programmes ...
- Respecter la loi sur le travail à la maison : pas de devoirs écrits, des leçons seulement. Une étude dirigée sur le temps scolaire.
- Accorder plus d'écoute envers les parents qui ont un enfant en difficulté ou en situation de handicap.
- Formaliser des temps d'échanges sur des sujets plus larges que ceux abordés dans les conseils d'école, regroupant les parents et les différents partenaires de l'éducation.

Prise en compte du rythme de l'enfant

- Gérer le rythme parfois effréné d'une journée pour l'enfant.
- Aider l'enfant à identifier les différents temps (école/périscolaire/famille) et les attitudes correspondantes même si le lieu est identique.
- Prendre en compte le type d'activité réalisé sur chaque temps pour éviter que sur une même journée l'enfant ne fasse par exemple sport avec l'école, le périscolaire et une association.

Des objectifs généraux pour le périscolaire

- Proposer un temps éducatif qui participe au développement et à l'épanouissement de l'enfant selon les objectifs du Projet Educatif Local.
- Prévoir que les enfants puissent à la fois découvrir des nouvelles activités et choisir celles qu'ils souhaitent approfondir. Quelques activités à la carte, d'autres obligatoires pour maintenir un équilibre sportif/culturel pas toujours respecté par les enfants.
- Proposer un temps libre dans un environnement agréable et calme, dédié à l'enfant. Proposer un cadre au sein duquel l'enfant évolue librement, en sécurité.
- Permettre un renforcement de la confiance en soi et de l'expression orale des enfants.
- Prendre en compte les besoins de l'enfant, le respect d'un rythme équilibré, la possibilité de ne rien faire, de se reposer, se détendre.
- Proposer une approche ludique des activités.
- Une sensibilisation et une vigilance à l'égalité fille/garçon

Des objectifs de moyens pour le périscolaire

- Accueillir des intervenants extérieurs pour proposer des nouvelles activités.
- Avoir des temps d'A.V.S sur le périscolaire.
- Des locaux en nombre suffisant pour répondre aux objectifs.

Des objectifs opérationnels pour le périscolaire

Travailler ensemble

- Un lien entre les projets d'école et les projets pédagogiques de l'accueil de loisirs.
- Améliorer la communication avec les parents, réunions pour présenter les projets et leur avancement

Prise en compte de la parole de l'enfant

- Solliciter les enfants sur les questions qui les concernent. Quelle organisation, quelles activités souhaitent-ils ?
- Aider l'enfant à identifier les différents temps (école/périscolaire) et les attitudes correspondantes même si le lieu est identique.
- Savoir écouter, repérer et aider les enfants en souffrance

Quelles activités ?

- Proposer de nouvelles activités plus axées sur le corps et le bien être (yoga, relaxation...)
- Prévoir des espaces suffisants pour développer les activités

La pause méridienne

- Organiser la pause méridienne comme une respiration de la journée
- Permettre à l'enfant de commencer son après-midi disponible et détendu en formalisant un temps calme en dernière partie de pause méridienne.

Horaires et tarifs

- Permettre à tous les enfants de profiter des nouvelles activités proposées
- Proposer des horaires d'accueil adaptés à la demande des parents et à la mise en place des activités.

Des objectifs généraux pour les associations

- Permettre à l' enfant de s'épanouir dans une activité qu'il a choisi et pour laquelle il trouve un intérêt et pour laquelle il s'engage sur un temps long..
- Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités.

Des objectifs de moyens pour les associations.

- Organiser les déplacements vers les associations après la classe.
- Permettre aux associations qui accueillent des enfants le mercredi matin de trouver de nouveaux créneaux à leur offrir après la classe.

Proposition d'horaires

- Le comité de pilotage propose à l'unanimité les horaires suivant pour l'année scolaire 2013-2014. Une évaluation sera menée au cours de la prochaine année scolaire.
- Ces horaires seront soumis à avis des conseils d'école les 8 et 9 avril 2013.

Proposition d'horaires

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		
1/2H	7H30 à 8H30						
1/2H	Accueil de loisirs et ramassage scolaire						
1/2H	8H30 à 12H00 classe	8H30 à 12H00 classe	8H30 à 12H30 Classe	8H30 à 12H00 classe	8H30 à 12H00 classe		
1/2H							
1/2H			12H40 ramassage scolaire			12H à 14H Accueil de loisirs Pause méridienne repas et activités	12H à 14H Accueil de loisirs Pause méridienne repas et activités
1/2H							
1/2H							
1/2H							
1/2H	14H à 15H30 Classe	14H à 15H30 Classe	12H30 à 17H30 Accueil de loisirs Repas et activités	14H à 15H30 Classe	14H à 15H30 Classe		
1/2H							
1/2H	15H30 à 18H30 Accueil de loisirs Activités, temps libre, intervenants associations, accompagnement vers les activités extra-scolaires 16H30 ramassage scolaire	15H30 à 18H30 Accueil de loisirs Activités, temps libre, intervenants associations, accompagnement vers les activités extra-scolaires 16H30 ramassage scolaire	17H30 à 18H30 Garderie	15H30 à 18H30 Accueil de loisirs Activités, temps libre, intervenants associations, accompagnement vers les activités extra-scolaires 16H30 ramassage scolaire	15H30 à 18H30 Accueil de loisirs Activités, temps libre, intervenants associations, accompagnement vers les activités extra-scolaires 16H30 ramassage scolaire		
1/2H							
1/2H							
1/2H							
1/2H							



Organisation de la réunion de consultation du vendredi 5 avril

- La réunion de consultation du vendredi 5 avril comprendra 2 temps.
- Présentation des objectifs du PEDT et des horaires validés par le comité de pilotage.
- Ateliers de réflexion pour compléter et préciser les actions qui permettront d'atteindre les objectifs du PEDT.